

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2013

Etaient présents :

Laurent Torgue, Danielle Sérillon, Monique Lépine, Pierre-Yves Boudin, Didier Roche, Alex Rosier, Pierre Saunier, Alex Ageron, Sébastien Eyraud, Céline Dugua, Pierre Saunier

Absents ayant donné pouvoir : Liliane Fernandez à Monique Lépine, Louis Vallet à Pierre Saunier

Absents: Florence Tommasini, Frédéric Boissonnet

Secrétaire de séance : M.REY

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la réunion précédente qui a été envoyé à chaque membre du conseil. Celui-ci n'appelle aucune remarque ni observation il est adopté à l'unanimité.

ADHESION AU RAM

Monsieur le maire ouvre la séance et laisse la parole à Elodie Fogeron, responsable animatrice du RAM associatif (relais d'assistants maternels) « les petits câlins ». Mme Fogeron explique le fonctionnement du relais mis en place par l'AGIPE (association de gestion intercommunale pour la petite enfance) et en rappelle les principes et objectifs généraux.

le RAM est implanté sur la commune de Peaugres et accueille parents et enfants, de 0 à 6 ans, dont les assistants maternels ont la charge. Son financement est assuré par la CAF (contrat d'objectif CEJ), le Conseil Général, la MSA et les 7 communes adhérentes.

Une animatrice à mi-temps assure les permanences téléphoniques ou rendez-vous ainsi que des ateliers d'éveil et participe aux diverses réunions.

Après avoir entendu l'exposé, monsieur le maire propose à son conseil l'adhésion de la commune au RAM moyennant une participation aux dépenses de fonctionnement qui sont estimées à 10 259 €. Elle sera calculée suivant la clé de répartition suivante : 50 % nb d'assistants maternels actifs + 50 % nb d'habitants soit un cout de 1 390 €.

Après avoir délibéré à l'unanimité le conseil

- donne un accord de principe sur l'engagement de la commune à adhérer au RAM , de participer à l'élaboration du nouveau projet de fonctionnement et d'apporter une subvention à condition que **soit créés sur la commune un point d'accueil collectif et une permanence.**
- Décide que la participation de la commune sera basée sur la clé de répartition précitée
- Autorise monsieur le maire à signer le Contrat Enfance jeunesse (CEJ) 2011/2014 et son avenant, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

BUDGET PRIMITIF M14

DM N°3 : virements de crédits

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 200.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	3 936.00 €
TOTAL R 70 : Produits des service	
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	
TOTAL R 74 : Dotations et participations	
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante	

RECETTES

660.00 €
90.00 €
4 786.00 €
3 600.00 €

Total

9 136.00 €

9 136.00 €

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2013

INVESTISSEMENT

DEPENSES

TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	293 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1435 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves	
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	

RECETTES

1 330.00 €€
398.00 €

Total

1 728.00 €

1 728.00 €

CC VIVARHONE :

- modification des statuts :

Monsieur le maire soumet à l'approbation de son conseil les modifications des statuts de la CC VIVARHONE intégrant sous la compétence tourisme « la promotion du Tourisme et mise en œuvre des Offices de tourisme »

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal d'entériner la modification des statuts de Vivarhôte telle que présentée.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité : **APPROUVE et VALIDE** la prise de compétence par la Communauté de Communes de la « Promotion du Tourisme et mise en œuvre des Offices de Tourisme » Les statuts ainsi modifiés sont joints en annexe de la présente délibération.

- ramassage des ordures ménagères

Monsieur le maire explique qu'à compter du 1^{er} novembre, sur l'ensemble des communes de la CC Vivarhôte, il n'y aura plus qu'un ramassage. Pour Serrières le ramassage aura lieu le vendredi matin à partir de 5 h 00. Pour les commerçants qui le souhaiteraient un 2^{ème} passage serait possible moyennant finances. Une note d'information détaillée sera distribuée dans chaque boîte aux lettres ainsi qu'une information sur le site internet de la commune.

- Travaux voirie :

La réfection du chemin le long des jeux de boules est terminée ainsi que l'accès qui mène au bas port à côté du pavillon du tourisme. Une PMR a même été créée. Concernant la reprise de l'enrobé de la montée des Méribets et du parking du cimetière il ne reste plus qu'à installer des balises.

ECLAIRAGE PUBLIC :

- **1/ Les travaux :**

Monsieur le maire propose de solliciter le SDE 07 pour la rénovation de l'éclairage du quai sud avec des luminaires LED. Le montant des travaux étant estimé à 71 000 € HT, deux demandes de subvention seront déposées. Une sur le budget 2013 pour la partie génie civil, la deuxième sur le budget 2014 pour la fourniture et pose du matériel.

Monsieur le maire explique à l'assemblée que la demande de subvention pour financer les travaux d'amélioration du parc existant et mise en place d'horloges astronomiques a été validée par le SDE 07. Les travaux devront être terminés pour la fin du mois.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2013

- 2/Projet d'extinction de l'éclairage public

Suite à l'installation d'horloges astronomiques, l'extinction de l'éclairage public, voté par délibération du 10/07/2013, prendra effet à compter du 4 novembre. L'éclairage public sera coupé de de 00 h 00 à 6 H 00.

DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES:

Demande de subvention de l'association de gymnastique AGSS pour faire l'acquisition d'une barre asymétrique. Le Conseil Général de l'Isère, leur ayant attribué une subvention d'un montant de 500 €, monsieur le maire propose de leur allouer la même somme. Accepté à l'unanimité.

PCS : exercice d'alerte

Monsieur le maire rappelle l'exercice programmé le 18 septembre dernier mettant en œuvre le plan communal de sauvegarde de la commune. Cet exercice, supervisé par le directeur de l'Irma (institut des risques majeurs) et son vice-président a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements du plan. Monsieur le maire remercie toutes les personnes qui se sont impliquées (Le capitaine Jean-Pierre MORAS, le chef du CIS de Serrières et ses pompiers, gendarmes, élus, personnel communal).

PPRI :

Monsieur le maire donne lecture de l'arrêté préfectoral du 02 septembre 2013 portant approbation du Plan de prévention des risques d'inondation du Rhône et de ses affluents dans la commune de Serrières. Le PPRI est tenu à la disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouvertures.

PROJET LOTISSEMENT A VERNAT

Monsieur le maire fait le compte rendu de la réunion du 19 septembre qui s'est tenue en mairie avec les représentants de Nexity, de la DDE, et du Cabinet Bourguignon, une esquisse du projet a été présentée.

Dernière réunion de conclusion à Privas prévue le 17 octobre.

ASSAINISSEMENT : projet de transfert du réseau à la Sigearpe

Toujours en attente de l'avis de la DREAL sur le dossier « loi sur l'eau » transmis depuis plusieurs mois déjà. La solution de refoulement des effluents sur Sablons pas la conduite appartenant à l'ASA de Sablons étant préconisée, un test sera réalisé avec ses représentants ;

CHANGEMENT DES MENUISERIES

Les travaux de changements de menuiseries, dans le cadre de la résorption des points noirs du bruit et subventionnés par RFF, sont terminés.

CITES FLORALES ET BELLERIVES :

Suite à la réunion avec les locataires, des travaux d'urgence ont été programmés : Reprise des corniches et balcons.

D'autres travaux pour 2014 ont été évoqués : remplacement des volets et des chaudières, traçage de places de stationnement.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2013

CGFPT : CONVENTION DE PARTICIPATION « Prévoyance »

Compte rendu de la réunion à Guilherand Grange qui portait sur les garanties de maintien de salaire des agents en cas de maladie ordinaire ou autre. La MNT avec laquelle le Centre de Gestion a signé une convention, présentait ses solutions et tarifs ainsi que les modalités d'adhésion des communes et de ses agents. Monsieur le maire avant d'aller plus loin dans la démarche propose de sonder son personnel pour connaître s'ils cotisent déjà à une assurance et/ou s'ils souhaitent adhérer à la MNT.

REFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Danielle Sérillon donne les dernières informations communiquées lors de la réunion du jour pour la mise en œuvre de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014. Un projet d'organisation de la semaine scolaire devra être transmis par la commune pour le 15 novembre au directeur académique. Celui-ci arrêtera le projet pour 3 ans s'il est en conformité avec le décret.

DIVERS :

- **Beach rugby :** Monsieur le maire tient à remercier l'ensemble des sponsors qui ont été sollicités et qui ont tous répondu présents lors de l'édition 2013.
- **Cross « La Serriéroise » :** Alex Ageron rappelle la date du cross : dimanche 20 octobre, départ à 10 h 00. Il sollicite la présence des élus disponibles à partir de 8 heures à la base de loisirs.
- **Opération brioches :**
Samedi 12 octobre, RDV avec les associations à 9 h 00 base de loisirs ;
- **Foire de sablons des 16 et 17 novembre :** Le planning des permanences pour la tenue des parkings de la foire de sablons est mis en place.
- **Lecture** des Courriers de remerciements de la FNACA, de soleil d'automne, et la croix rouge pour la subvention communale.